

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 75 (1924)
Heft: 2

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de l'Ecole polytechnique fédérale. Le président a remercié comme il convenait cette offre aimable, laquelle provoque une vive satisfaction.

7^o Les organisateurs de la série des conférences forestières de Zurich ont remis à notre Société 1275 fr. pour la publication dans nos journaux de plusieurs de ces conférences. C'est pour cette raison que les derniers cahiers de ceux-ci étaient plus volumineux que de coutume. D'accord avec les deux rédacteurs, il est décidé que l'on renoncera à réunir ces conférences en une brochure. Leurs auteurs sont autorisés, par contre, à en réclamer des „tirés à part“.

8^o On discute avec les représentants de l'„Association suisse d'économie forestière“ et M. le Dr Flury différentes questions qui touchent nos deux organisations: le service de presse, la propagande dans le public en faveur de la forêt, la publication de la seconde édition de la „Suisse forestière“. L'état de ces questions est encore trop peu avancé pour permettre de prendre des décisions définitives.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. *Le nouveau professeur de sciences forestières.* A la fin de décembre 1923, le Conseil fédéral a nommé le successeur du regretté A. Engler, comme professeur de *Waldbau* (culture des bois). Son choix s'est porté sur M. *Walter Schädelin*, inspecteur des forêts de la ville de Berne.

Cette nomination a rencontré l'assentiment unanime des forestiers suisses. Nul mieux que M. Schädelin ne méritait de succéder au maître éminent que fut M. Engler. Le Conseil fédéral a eu la main très heureuse.

Né le 30 décembre 1873, dans la cure de Koppigen (Oberaargau), M. Schädelin a passé les premières années de sa jeunesse à la campagne. C'est grâce à ce contact avec la nature qu'a pu se développer en lui une prédisposition marquée pour les sciences naturelles et un beau don d'observation.

Ses études l'obligent à quitter la maison paternelle à l'âge de 12 ans. Il étudie à Berne, où il fait l'examen de maturité en 1893, puis à l'Ecole forestière de Zurich, de 1893 à 1896. Le diplôme de „Forstwirt“ en poche, il entre en stage, à l'automne 1896, chez l'inspecteur forestier Schluep à Aarberg. En septembre 1897, il reçoit le brevet fédéral d'éligibilité. Peu après, il part pour Munich, où l'attirait surtout le célèbre professeur de Waldbau H. Mayr. En avril 1898, il entre en stage, pour 6 mois, dans l'arrondissement forestier bavarois de Rothenbuch (Spessart), ayant pour but surtout d'étudier la culture du hêtre et du chêne. Rentré au pays, il fait quelques travaux dans l'arrondissement de Thoune. Mais, il est désireux de compléter sa culture générale et s'en va étudier durant un semestre à l'université de Leipzig. De là, il fait de nombreuses excursions forestières.

Le 1^{er} juillet 1899, il devient inspecteur en second des forêts de la ville de Berne. Il eut la gérance complète d'une étendue boisée de 700 ha. C'est là que comme praticien il a fourni, durant 25 années de patient travail, les preuves de ses brillantes capacités. Modestement, il a étudié, fait des essais et apporté dans le traitement de ses futaies, un œil remarquablement perspicace, l'esprit le plus averti. On ne saurait être mieux préparé pour l'enseignement.

M. Schädelin a derrière lui un bagage littéraire assez considérable. Littéraire est bien le mot, puisqu'il a publié vers 1905 un volume de vers. Parmi ses principaux articles scientifiques, parus la plupart à notre *Zeitschrift*, citons :

- En 1898: Ueber Buche und Eiche im Spessart.
- „ 1905: Waldbau und Forstästhetik.
- „ 1905: Ueber Jungwuchserziehung.
- „ 1920: Beiträge zum Kapitel Spätfrost.
- „ 1921: Arbeiterfürsorge in der Forstwirtschaft.
- „ 1923: Windwehr und Unterbau.

Tous dénotent l'observateur sage et patient, le forestier épris de sa belle profession, le partisan convaincu du traitement de la futaie par le rajeunissement naturel. Ils sont écrits dans une langue dont la lecture est un pur régal.

Notre école peut être fière d'une telle acquisition ; elle est reconnaissante aux autorités fédérales de lui avoir donné un maître de pareille valeur.

Les collègues du nouvel élu se réjouissent de le compter parmi les leurs, de travailler avec lui et lui souhaitent la bienvenue la plus cordiale.

H. B.

Cantons.

Grisons. La commune de Schuls, dans la Basse-Engadine, fait administrer ses forêts (1528 ha) depuis plusieurs années par un expert forestier, bien que la loi cantonale sur les forêts ne lui en fasse pas une obligation. Par suite du départ de M. Guidon, son premier gérant, qui vient d'être appelé à d'autres fonctions, ce poste d'administrateur était à repourvoir. A la fin de décembre 1923, l'assemblée communale a nommé en cette qualité M. J. Philipp, expert forestier à l'Inspectorat forestier cantonal de Coire.

Deux autres postes d'administrateurs forestiers communaux sont actuellement vacants dans ce canton : Filisur-Bergün et Zernez.

Bâle. *Le Dr H. Christ fête le 90^e anniversaire de sa naissance.* Le 12 décembre dernier, notre Nestor de la botanique, le Dr H. Christ a atteint le bel âge de 90 ans. Considéré au loin comme le maître de la botanique suisse, vénéré par ses confrères comme leur chef de file, le Dr Christ est sans aucun doute l'un des botanistes qui a le plus honoré notre patrie ; sa réputation est universelle.

Auteur de recherches botaniques aussi importantes que variées, il est connu surtout par ses travaux classiques de géographie botanique et comme systématicien des fougères, des conifères et des genres *Rosa* et *Carex*. Son ouvrage le plus connu, la *Flore de la Suisse et ses origines*, restera longtemps encore la pierre de base de la géo-botanique suisse.

Pour fêter dignement cet anniversaire, la Société bâloise des sciences naturelles a publié une *Festschrift*, belle publication de 435 pages, à laquelle 26 botanistes et naturalistes ont collaboré. Cet hommage reflète et continue en quelque sorte l'œuvre féconde et riche en enseignements du célèbre savant. Le vénérable nonagénaire, en quelques lignes, y rappelle entre autres le souvenir de ceux qui l'ont initié aux études botaniques. Elles nous apprennent que deux botanophiles lausannois, *J. Muret* et *E. Rambert*, ont été parmi ses premiers inspirateurs. En effet, le Dr Christ avait fait des études de droit, ce qui ne l'empêcha pas de se vouer à la botanique avec un rare enthousiasme et de s'y révéler un maître.

Le Dr Christ, dont la première publication date de 1854, peut ainsi s'enorgueillir d'une activité scientifique s'étendant sur 70 ans! Mieux encore, il jouit pleinement de ses facultés, il continue à s'intéresser avec toute l'ardeur d'un jeune au mouvement botanique. Chaque jour le voit encore, la loupe ou la plume à la main, étudiant ou décrivant quelque rosier nouveau de son „cher Valais“. Admirable exemple du travail qui vivifie et de l'amour de la science!

M. le Dr Christ n'est pas un botaniste qui n'a de compréhension que pour les questions de pure science; il sait s'intéresser à tout. Il témoigne du plus vif intérêt pour les questions forestières et a montré toujours la plus grande bienveillance pour les forestiers.

Quel plaisir de recevoir de l'aimable vieillard — qui sait toujours trouver le temps d'accuser réception de la plus modeste brochure à lui adressée — quelques mots d'approbation, un encouragement! Nous avons de lui quelques-uns de ces charmants accusés de réception que nous conservons bien précieusement. Il y a quelques jours encore, nous en est parvenu un que nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici. Ce sera l'occasion, en même temps, d'apprendre ce que pense ce savant des essences exotiques au point de vue de l'esthétique. M. Christ qui manie fort bien la langue française, nous écrivait de Riehen près Bâle, le 22 décembre 1923:

„Mon cher monsieur! Comme un charmant cadeau à propos de mon anniversaire, je reçois votre exposé sur les essences forestières exotiques en Suisse. Absolument incomptént sur leur valeur forestière, je pense qu'au point de vue esthétique on fera bien de s'en tenir aux essences indigènes, et de recourir aux exotiques là seulement — comme pis aller — où il s'agit de reboiser du terrain qui est rebelle au boisement avec des indigènes. Il faut éviter autant que possible un mélange bigarré qui détruit toujours l'harmonie majestueuse et solennelle, le sentiment „dominical“, qui est le secret de nos essences indigènes. Le Douglas, par exemple, a un branchage étalé et colossal qui jure durement aux

côtés de nos admirables conifères. Mais ce sont là des hérésies permises à un botanophile amateur comme moi, tandis que le forestier doit viser à la production de mètres cubes.

Quant au chêne rouge, on en a planté une allée entre Bâle et Riehen. Il croît vigoureusement, trop même; mais avec sa cime large et ses branches horizontales, il est loin des grâces de l'ormeau et du tilleul qui sont chez nous les plus beaux arbres d'allée. Pourquoi les remplacer par ce chêne envahissant? En d'autres termes, si l'on veut planter des exotiques, il faut bien choisir l'endroit. Pardon de ces idées arriérées et vive le progrès! En vous présentant mes meilleurs vœux, je vous prie d'agréer Christ."

Nombreux furent les savants de tous pays, les amis et correspondants qui vinrent, le 12 décembre 1923, apporter leurs hommages à notre éminent compatriote. Qu'à notre tour il nous soit permis, au nom des forestiers suisses, de lui exprimer leurs sentiments bien cordiaux de gratitude et de profond respect.

La rédaction.

DIVERS.

Les bouquetins en Suisse.

Les nombreux essais de réintroduction du bouquetin en Suisse ont été couronnés de succès.

La colonie la plus importante est celle des „Graue Hörner“, massif montagneux, au sud-ouest de Ragaz, dans le canton de St-Gall.

Une autre colonie, dans la région du Piz d'Aela, au sud de Bergün (Grisons) compte environ 25 animaux. Quant aux bouquetins introduits, il y a quelques années, au Val Cluoza, dans le parc national de l'Engadine, leur nombre ne progresse que lentement. A la fin de 1923, il était d'une douzaine.

Si l'on ajoute les bouquetins vivant dans le parc „Peter und Paul“ à St-Gall et dans celui d'Interlaken, leur nombre total en Suisse s'élève aujourd'hui à environ cent cinquante.

Résultat, en somme, fort encourageant et qui remplira de joie les amis de la protection de la nature.

Histoire du coucou.

Etrange attitude de la mère adoptive.

On sait que, quelques heures après la sortie de l'œuf, le jeune coucou fait le vide autour de lui en expulsant du nid les petits qui sont nés en même temps que lui, ou les œufs qui ne sont pas encore éclos. Cette expulsion par le coucou a lieu généralement le jour même de sa naissance, ou un ou deux jours plus tard, si le coucou est né après les petits des parents adoptifs. On sait également comment cette